



AXA World Funds Sustainable Equity QI

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds

Une exposition aux **marchés d’actions mondiaux** par une sélection de titres selon différents facteurs permettant une approche rationnelle de l’investissement.

Pour quels investisseurs ?

AXA WF Sustainable Equity QI a été créé pour des investisseurs qui souhaitent bénéficier de la croissance à long terme, mesurée en dollar, associée aux marchés actions mondiaux tout en réduisant les risques et les coûts associés à un tel investissement.

Processus d'investissement selon le modèle quantitatif d'AXA Investment Managers

AXA WF Sustainable Equity QI adopte une approche quantitative permettant une prise de décisions objective et rationnelle.

Le processus d'investissement privilégie les facteurs « qualité ⁽¹⁾ » et « faible volatilité ⁽²⁾ ». Cette association vise à protéger le capital dans des phases de marché baissier tout en captant les rendements lors des périodes haussières, générant ainsi un potentiel de performance solide et régulière sur un cycle d'investissement complet.

Le processus d'investissement est axé sur l'analyse détaillée des fondamentaux des entreprises tout en utilisant des données sur près de 20.000 actions mondiales, ainsi que des technologies de pointe pour mieux capter les rendements des actions et éviter certains risques.

Sa mise en œuvre est faite de manière systématique et disciplinée et comprend les trois composantes suivantes :

- Application de filtres - cible l'exposition aux facteurs « faible volatilité » et « qualité »
- Mécanisme de diversification - protège contre le risque de concentration du portefeuille tout en assurant sa liquidité
- Construction du portefeuille - intègre les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) ⁽³⁾

L'intégration de l'information ESG dans le processus d'investissement permet une meilleure appréhension des risques et tend à améliorer les rendements potentiels à long terme. Ainsi, l'approche favorise les valeurs avec une notation ESG supérieure à la moyenne et a pour objectif de réduire notamment l'empreinte carbone.

Cette approche a été conçue pour être mise en œuvre efficacement et prend en compte les coûts de transaction, la liquidité, le taux de rotation afin de maintenir les coûts à un faible niveau. L'approche bénéficie d'un suivi continu des équipes d'investissement et de gestion des risques.

Le résultat est un portefeuille qui vise à fournir des rendements potentiels durables à long terme.

⁽¹⁾ La qualité est une mesure qui utilise les données fondamentales des entreprises pour évaluer leur probabilité à produire une croissance récurrente des bénéfices au cours des prochaines années.

⁽²⁾ La volatilité mesure la propension d'un titre à s'écarter de son cours moyen sur une période donnée. Un titre sans risque ou peu risqué a une « faible volatilité ».

⁽³⁾ Les détails sur la sélection ESG et la méthodologie chez AXA IM sont disponibles sur notre site internet <https://private-investors.axa-im.be/investissement-responsable>

L'Investissement Responsable (IR) chez AXA IM

La stratégie d'Investissement Responsable (IR) d'AXA IM vise l'intégration des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) à chacune de ses expertises de gestion ¹ et le développement de véritables produits d'IR innovants.

L'intégration des critères ESG se décline selon trois angles :

1. Exclure certains secteurs, comme entre autres les armes controversées, le tabac, les sociétés trop exposées aux risques climatiques, etc ².
2. Intégrer les scores ESG : les gestionnaires disposent de scores ESG internes allant de 0 à 10 pour une grande partie de l'univers d'investissement basée sur des données brutes fournies pour chaque critère par des sociétés externes (MSCI, Ethifinance, Gaia), mais aussi par les équipes d'analyse fondamentale et qualitative d'AXA IM.

- Critère E : identification des risques environnementaux pouvant influencer sur la performance des entreprises (la vulnérabilité au changement climatique, le capital naturel (risque de pénurie d'eau, programmes solides pour préserver la biodiversité si impact important sur des écosystèmes fragiles, matières premières utilisées pour réduire l'impact environnemental), émissions toxiques, déchets dangereux...);

- Critère S : identification des problèmes liés à la gestion du personnel, au développement du capital humain, à la protection financière des consommateurs, à la sécurité et qualité des produits, aux relations communautaires, à l'accès aux services de santé, à la finance...

- Critère G : identification des problèmes liés à l'organisation des entreprises et aux risques inhérents (structure du conseil d'administration, rémunération des directeurs, éthique en affaire, transparence fiscale...).

3. S'engager auprès des entreprises et voter aux assemblées générales.

La décision d'investir dans le produit financier promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous les objectifs, financiers et extra-financiers, tels que décrits dans sa documentation précontractuelle.

1. Les détails sur la sélection ESG et la méthodologie chez AXA IM sont disponibles sur <https://private-investors.axa-im.be/investissement-responsable>

2. <https://www.unglobalcompact.org/>



Politique d'investissement

AXA WF Sustainable Equity QI vise à générer une performance à long terme supérieure à celle de l'indice MSCI World Total Return Net (l'« Indice de référence »), avec une volatilité plus faible, et à appliquer une approche ESG.

Le compartiment investit dans des actions et titres assimilés d'entreprises de toutes capitalisations et investira en permanence au minimum 51 % de son actif net dans des actions. Le compartiment peut investir jusqu'à 5 % de son actif net dans des instruments du marché monétaire. Dans la limite de 200 % de son actif net, le compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

Le compartiment applique les normes Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) d'AXA IM, disponibles sur le site internet <https://private-investors.axa-im.be/investissement-responsable>.

Indice de référence : MSCI World Total Return Net. L'indice de référence est un indice général qui n'est pas adapté aux caractéristiques sociales ou environnementales promues par le compartiment. Il est utilisé pour évaluer la réalisation des objectifs d'investissement et les critères ESG du compartiment.

La performance du compartiment peut différer de la performance de son indice de référence.

Le compartiment est géré de manière active avec une déviation qui pourra être importante en termes de constitution et performance comparée à l'indice de référence.

Indicateur de risque ⁽¹⁾

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←-----→
Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur cidessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de contrepartie. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



Ce label est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. ⁽²⁾

Pourquoi choisir AXA WF Sustainable Equity QI ?

L'investissement factoriel : une approche établie pour atteindre les objectifs d'investissement sur les marchés actions.

Fondé sur la recherche universitaire, l'investissement sur la base de facteurs est une stratégie éprouvée pour sélectionner des titres qui démontrent de manière persistante certaines caractéristiques (ou facteurs). L'investissement factoriel repose sur les fondamentaux des entreprises tout en résistant aux biais comportementaux prévalant sur les marchés.

A ce titre le processus de sélection de titres visera à identifier, par le biais de données financières et non financières, les sociétés présentant des bénéfices de qualité et une moindre volatilité de leur cours boursier.

Faible coût & innovation

AXA WF Sustainable Equity QI minimise le nombre de transactions et les coûts de transaction.

L'approche du compartiment tire parti de la technologie pour générer des informations exclusives sur 20.000 actions à l'échelle mondiale, recherchant à éliminer les inefficiences des marchés. La construc-

tion des facteurs bénéficie de données propriétaires exclusives et de l'utilisation de technologies informatiques nouvelles telles que l'intelligence artificielle.

Investisseur responsable

Le processus d'investissement s'engage à investir de manière durable et applique cette philosophie par le biais de l'exercice du droit de vote, l'engagement avec les entreprises, le choix d'un investissement et d'un désinvestissement de certaines valeurs ou secteurs.

Expertise

Depuis plus de 20 ans, la gestion quantitative d'AXA Investment Managers permet une prise de décisions objective et rationnelle avec une capacité d'opérer sur des univers d'investissement larges et dans de nombreuses circonstances de marché, ce qui bénéficie directement à AXA WF Sustainable Equity QI.

À propos de l'équipe de gestion

Equity QI Team

« Le gestionnaire est convaincu que l'utilisation innovante de données et de technologies informatiques de pointe conduit à de meilleures perspectives et de meilleurs résultats pour les clients. De plus, en tant qu'investisseur à long terme, les stratégies de facteurs

d'AXA WF Sustainable Equity QI sont mises en œuvre de manière réfléchie et efficace, visant à réduire les risques et les coûts inutiles pour les investisseurs. »

Caractéristiques spécifiques

AXA WF Sustainable Equity QI – Part BX

Forme juridique	Compartiment de la SICAV AXA World Funds constituée pour une durée indéterminée ⁽³⁾
Nationalité	Luxembourgeoise
Date de création – part BX	25/10/2022
Devise de référence	USD
Devise de la part	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation & Distribution
Code ISIN (C/D)	LU2485150747 / LU2485150820
Droits d'entrée maximum	3,00 % ⁽⁴⁾
Droits de sortie maximum	-
Frais de gestion maximum	1,35 %
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,55 %
Coûts de transaction	0,17 %
TOB de sortie/conversion (part de capitalisation)	1,32 % (max. : 4.000 €)
Souscription initiale minimale	0 EUR
Souscriptions/rachats	Journalière (J) avant 15 h (heure du Luxembourg) ⁽⁵⁾
Règlement	J+3 jours ouvrables
Taux de précompte mobilier (si part de distribution)	30 %
Taxe belge sur l'épargne	30 % (sur les plus-values) ⁽⁶⁾
Société de gestion	AXA Investment Managers Paris S.A. ⁽⁷⁾
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers UK Limited (London)
Dépositaire	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
Publication de la VNI	www.beama.be
Structure 'Nominee' ⁽⁸⁾	Applicable en fonction du choix du distributeur Tarification applicable selon le distributeur
Swing pricing ⁽⁹⁾	2 % max. de la VNI



Vous voulez en savoir plus sur
AXA WF Sustainable Equity QI ?

Consultez notre site

axa-im.be

Préalablement à toute souscription, l'investisseur est prié de prendre connaissance du KID et du prospectus.

Le KID, le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès du service financier CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du Port 86C-b320, 1000 Bruxelles, auprès d'AXAIM Benelux, Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles (<https://private-investors-funds.axa-im.be>) ou auprès de votre distributeur. Le KID, les rapports annuel et semi-annuel sont disponibles en français, néerlandais, allemand et anglais ; le prospectus en français, allemand et anglais. En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Vous pouvez retrouver les personnes de contact du service de plaintes interne de chaque distributeur via le lien internet suivant : <https://private-investors.axa-im.be/fr/plainte>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers (www.ombudsfm.be) : ombudsman@ombudsfm.be. Vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment si vous résidez dans l'un des pays de l'Union Européenne. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>) et vous informe, en fonction de votre juridiction, sur vos moyens de recours (<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>).

Ce document ne constitue ni un document contractuel, ni un conseil en investissement.

(1) La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du compartiment. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque. La catégorie 1 représente la catégorie la plus faible, la catégorie 7 la plus élevée. (2) Le compartiment est un produit d'investissement durable selon les normes définies par Febelfin. Pour de plus amples informations sur les produits durables, veuillez consulter le site <https://towardsustainability.be/fr/le-label/la-norme-de-qualite>. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsm.be/fr/finance-durable. (3) AXA WF Sustainable Equity QI est un compartiment d'AXA World Funds, SICAV UCITS IV de droit luxembourgeois, établie avenue J.F. Kennedy 49, L - 1885 Luxembourg et enregistrée sous le numéro de registre du commerce B 63.116. AXA WF Sustainable Equity QI a le statut de UCITS et est disponible en Belgique. (4) Sur base de la grille tarifaire appliquée par le distributeur. (5) Cut off avant 15 h (heure du Luxembourg) pour SSB Luxembourg au Luxembourg. (6) Les investisseurs physiques seront soumis au précompte mobilier de 30 % sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions (part de capitalisation et/ou distribution) du compartiment ayant plus de 25 % de créances en portefeuille pour les parts acquises avant le 1er janvier 2018 ou ayant plus de 10 % de créances en portefeuille si les parts ont été acquises à partir du 1er janvier 2018. (7) AXA Investment Managers Paris S.A. est la société de gestion de droit français d'AXA WF Sustainable Equity QI ayant son siège social à Tour Majunga- 9 - 6 place de la Pyramide - 92800 Puteaux et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506. (8) Structure 'Nominee' : les parts des investisseurs sont inscrites en leur nom propre sur un compte titres auprès du 'Nominee'. Ensuite, l'ensemble des investisseurs sont inscrits globalement sur un compte d'investisseurs-nominee dans le registre du compartiment. (9) Le mécanisme du swing pricing consiste à ajuster à la hausse (en cas de collecte nette positive) ou à la baisse (en cas de collecte nette négative) la valeur nette d'inventaire qui sera appliquée aux souscriptions/rachats d'un jour précis afin de contrebalancer les coûts de transaction sur les marchés engendrés par de larges mouvements, et ainsi préserver la performance du fonds.

AXA IM et/ou ses affiliés peuvent recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession relative au fonds de placement ou à la structure du placement. Veuillez contacter AXA IM Benelux pour plus d'informations au sujet de ces rétrocessions. La société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le produit mentionné dans la présente communication dans un pays de l'Union Européenne par notification de son autorité de tutelle, conformément aux règles européennes de passeport. Un résumé des droits des investisseurs est également disponible en français et néerlandais sur notre site internet <https://private-investors.axa-im.be/fr/resume-des-informations-concernant-les-droits-des-investisseurs>.

Pour toute autre information, les investisseurs sont priés de prendre contact avec le service financier CACEIS Bank, Belgium Branch. Les informations présentées peuvent être différentes des informations actualisées. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Les données actualisées sont disponibles dans le prospectus et le KID.